

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

du Conseil d'Administration du jeudi 27 juin 2024

Présidente : Mme VALENTIN, Principale

Secrétaire : Mme FAULHABER Jennifer

MEMBRES PRESENTS :

Membres de droit

Mme VALENTIN, Principale

Mme DUPRE, Principale Adjointe

Mme DELANOE, Conseillère Principale d'Education

Mme KRUCKER, Adjointe-gestionnaire

Représentants des collectivités

Mme CEFIS, représentant Le Conseil Département

Personnels enseignants :

M. COULON

Mme GRANDJEAN

M. GURY

Mme TISSERAND

Mme VALOT

Mme PIQUARD

Personnels ATSS :

Mme GEHANT

Représentants des parents d'élèves :

Mme FAULHABER

Mme FONTAINE

Mme DESCOURVIERES

MEMBRES EXCUSES :

M. FOESSEL

MEMBRES ABSENTS :

Mme SAHRAOUI-PEPE représentant la mairie de Valdoie

Mme FERRANDON ROSSEZ

Mme MEYER

Mme MALVEZIN

Mme MONNIER VON AESCH, représentant le Conseil Départemental

Mme GIRARDET Catherine, personnalité qualifiée

Mme MERLET, représentant le Grand Belfort (avis consultatif)

Zinedine BRAHIMI

Emmy CASTERAN DE VRIJ

Nombre de présents : 14 dont 14 votants

Quorum : 13

Ordre du jour

Numéro et nature des questions posées	Avis (A) Motions (M) Décisions (D) Voeux (V)	Nombres de feuilles
<p><u>I – QUESTIONS STATUTAIRES OU REGLEMENTAIRES</u> 1 – Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 09/04/2024</p> <p><u>II – QUESTIONS A CARACTERE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET/OU COMPTABLE</u> 1 - Modification du Règlement intérieur 2 - DBM 3 - Echéancier prélèvement automatique 4 - Don à l'AS 5 – Don du FSE</p> <p><u>III – QUESTIONS A CARACTERE PEDAGOGIQUE</u> 1 – Préparation de rentrée 2024 : répartition de la DHG 2 – Bilans pédagogiques de l'année 2023/2024</p> <p><u>IV – QUESTIONS DIVERSES</u> Toute question diverse doit être transmise 48 heures à l'avance.</p>	<p>Adopté</p> <p>Adopté Adoptées Adopté Adopté Adopté</p> <p>Adoptée</p>	

OBJET	Réservé à Madame l'Inspectrice d'Académie
<p>Le quorum étant atteint, Madame la Principale ouvre la séance à 17h.</p> <p>Mmes FAULHABER est secrétaire de séance.</p> <p>Mme VALENTIN précise qu'il n'y a pas de question diverse.</p> <p>I – <u>QUESTIONS STATUTAIRES OU RÉGLEMENTAIRES</u></p> <p>1 - <u>Approbation du procès-verbal du CA du 09/04/2024</u></p> <p>Mme Valentin demande à l'assemblée s'il y a des remarques concernant le procès-verbal du 09/04/2024.</p> <p>Il n'y en a pas.</p> <p>Procès-verbal adopté à l'unanimité : 14 voix pour</p> <p>II – <u>QUESTIONS A CARACTERE ADMINISTRATIF, FINANCIER ET/OU COMPTABLE</u></p> <p>1 – Modification du Règlement intérieur</p> <p>Des recommandations ont été faites concernant la confiscation des téléphones portables. Lors de la confiscation d'un téléphone portable, celui-ci doit être restitué en fin de ½ journée pour les élèves externes et en fin de journée pour les élèves demi-pensionnaire.</p> <p>Il est aussi demandé de supprimer le détail des objets à ne pas apporter au collège.</p> <p>Vote : 13 voix pour et 1 contre</p> <p>2 - DBM :</p> <p>Mme KRUCKER nous présente des demandes de prélèvements sur fond de roulement afin de financer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des cahiers d'activités pour le Latin et Français : devis de 2058€. - la 2^e phase de rénovation de la salle d'APL : 5500€ pour la peinture, plinthes et l'achat d'un nouveau mobilier pour le lavabo. - Aménagement de la cour ; végétalisation faite en partenariat du « Club Vert » et du Lycée Quelet : 6000€ <p>Mme CEFIS demande si l'Education Nationale a participé à ce projet.</p> <p>Mme Valentin indique qu'à ce jour il n'y a pas eu de réponse apportée à la demande faite sur la plateforme « NEFE ». Suite aux difficultés rencontrées pour constituer le dossier (devis</p>	

tardif du lycée Quelet), disfonctionnement de la plateforme aucune subvention n'a été attribuée.

Une nouvelle demande sera faite à la rentrée.

Mme CEFIS se propose de rencontrer Mme TANZI en septembre afin de faire avancer le projet de subvention.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour

DBM pour information, subvention de 968€ qui seront répartis en 2 lignes comptables : 760€ pour les carnets de correspondance et 108€ pour les droits de reprographie.

3 – Echancier prélèvement automatique

Prélèvements mensuels des frais de cantine d'octobre à juillet avec une somme plus élevée en décembre car le trimestre est plus long.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour

3 - Don à l'AS :

Le collège fait un don de 208€ à l'Association Sportive afin de couvrir les frais engagés par les professeurs d'EPS qui ont accompagnés l'équipe d'UNSS VTT au championnat de France.

Mme VALENTIN remercie l'engagement des professeurs et l'arrivée sur le podium des élèves : 3^e place.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour

5 – Don du FSE

Don de 2500€ : somme qui provient de la subvention du FDAAL.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour

Mme VALENTIN remercie le Département pour cette subvention qui a permis le financement de la location de la Maison du peuple pour le spectacle de fin d'année des élèves.

III – QUESTIONS A CARACTERE PEDAGOGIQUE

1 – Préparation de rentrée 2024 : répartition de la DHG

Il y aura 4 divisions de classe de 6^e et 5^e et 5 divisions de 4^e et 3^e.

Les effectifs de 6^e seront très chargés : 29 ou 30 élèves par classe.

Ces effectifs sont expliqués par le nombre de dérogation accordés aux élèves, notamment de l'école primaire Martinet (Offemont) pour le collège Goscinny.

Effectifs des classes de 5^e : 106 élèves à ce jour.

La DHG permet de créer des groupes en français et mathématiques sur les classes de 6 et 5^e à hauteur de 3 groupes pour 2 classes.

Effectifs des 4^e : 133 élèves

Effectifs des 3^e : 132 élèves à ce jour.

Mme DUPRE souligne que les effectifs de 6^e posent des difficultés dans la constitution des groupes de LV car les prévisions sont faites au mois de novembre n-1.

Mme CEFIS demande si tous les professeurs sont affectés pour la rentrée 2024/2025.

Mme VALENTIN indique qu'il manque des professeurs pour les matières de physique-Chimie et de mathématiques du fait d'une absence pour longue maladie, d'un départ en retraite en janvier 2025 et d'un BMP non pourvu.

Le poste pour le dispositif ULIS est aussi en attente d'affectation.

Pour la rentrée 2024/2025 la dotation pour les Pactes sera de 36,5 répartie de manière fléchée et non plus libre :

- 17,5 en RCD
- 14 pour devoirs faits
- 3 pour les projets innovants
- 1 en découverte des métiers
- 1 pour la prise en charge des élèves à profils particuliers

Concernant les surveillants, ¼ ETP en moins pour la rentrée. Le collège GOSCINNY avec 3.5 AED n'est pas suffisamment doté pour surveiller les élèves compte tenu du bâti (4 bâtiments, 4 entrées...)

Mme DELANOE précise que le collège a déjà perdu il y a 2 ans un demi-poste.

Le recrutement d'un Service Civique est en cours mais il y a peu de candidature.

Arrivée de Mme DESCOURVIERES à 17h39.

Départ de M. GURY à 17h41.

Vote : 14 voix pour

2 – Bilans pédagogiques de l'année 2023/2024

Voir Pièces Jointes

Mme VALENTIN remercie le « Club Vert » et les éco-délégués pour leurs projets et investissement.

Il est souligné que l'infirmière scolaire est de moins en moins présente au sein de l'établissement (présence le lundi, mercredi et vendredi).

Un constat est fait sur les élèves de 3^e cette année qui sont pénibles et qui n'ont pas envie de travailler.

Mme CEFIS remercie Mme VALENTIN pour leur collaboration fructueuse et lui souhaite une très belle continuation.

Elle remercie aussi le travail et investissement de tout le personnel éducatif confrontés à des élèves de plus en plus difficiles.

Mme DESCOURVIERES demande un bilan de la classe de 5A qui était une classe à projet pédagogique particulier cette année regroupant des élèves relevant de SEGPA.

Il a été souligné un essoufflement des enseignants à certains moments de l'année.

Mais le voyage en Bourgogne de fin d'année s'est très bien passé et les élèves ont beaucoup appréciés de découvrir cette région.

En cette fin d'année, seulement 2 élèves de 3^e n'ont pas d'affectations pour la rentrée. Ils sont dans l'attente du 2nd tour des affectations.

La séance est levée à 17 H 55

Madame la Principale

Karine Valentin



La secrétaire de séance

Jennifer FAULHABER

